

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe

Exercice clos le 31 décembre 2018

À l'Assemblée Générale de la société SAVENCIA Fromage & Dairy,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société SAVENCIA Fromage & Dairy (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1060 rév.2 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné OTI

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2eme alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants et dont la liste est donnée en annexe :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir Molkerei Söbebeke Usine Epe, Edelweiss GmbH usine Kempten, Manqueterias Arias usine de Vegalencia, Savencia F&D Czech Republic usine de Pribyslav, Elvir usine de Condé sur Vire, Cormon usine de Goé, Milkaut usine Franck, Sofivo usine de Pontmain et Saint Hilaire du Harcouet, SB Alliance, et couvrent entre 20 et 23% des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes et dont la liste est donnée en annexe ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 8 personnes et se sont déroulés entre octobre 2018 et mars 2019 sur une durée totale d'intervention de 5 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené quinzaine entretiens avec les personnes responsables de la

2

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe

préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions industrielle, finance, ressources humaines, santé et sécurité, environnement, achats et formation

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 29 mars 2019

L'un des Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Amélie Wattel

Associée

Pascal Baranger

Directeur au sein du Département

Développement Durable

ANNEXE : LISTE DES INFORMATIONS QUE NOUS AVONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

Indicateurs clefs de performance et autres résultats quantitatifs :

- Pourcentage des produits vendus sous marque avec étiquetage nutritionnel à la portion ;
- Pourcentage des volumes de laits collectés ayant adoptés la Charte des bonnes pratiques ;
- Pourcentage des volumes de laits collectés ayant déployés un Diagnostic de production durable ;
- Note moyenne des fournisseurs non agricoles vis-à-vis de la démarche EcoVadis ;
- Réduction des consommations d'énergie de GES (Scope 1 et 2) et de la consommation de carburant ;
- Evolution de la consommation d'eau ;
- Evolution de la production de déchets industriels ;
- Pourcentage de filiales ayant 0 accidents avec arrêt ;
- Pourcentage de filiales ayant réalisées une enquête d'opinion interne ;
- Pourcentage de collaborateurs formés ;
- Pourcentage des femmes managers ;
- Pourcentage des salariés en situation de handicap ;
- Pourcentage des filiales ayant réalisées ou soutenues un événement solidaire ;
- Pourcentage de salariés ayant suivi une formation de lutte contre la corruption.

Informations qualitatives (actions et résultats) :

- Présentation de la démarche de conception et reconception ;
- Présentation de la démarche « Nudge for good » ;
- Revue des formations nutritionnelles ;
- Revue des dons de produits ;
- Présentation des démarches internes de préservation des filières agricoles (laitières) ;
- Présentation de la Charte des achats responsables et de la méthode d'évaluation des fournisseurs ;
- Revue des programmes de formation Savencia et démarche G'ENVI ;
- Revue des consommations moyennes et émissions de CO2 de la flotte détenues en propre pour la messagerie laitière ;
- Revue du système de management et de pilotage de la démarche Sécurité au travail « la Sécurité c'est notre affaire » ;
- Revue de la démarche « Great Place to Work » et pilotage ;
- Présentation de la charte éthique ;
- Programme de formation corporate du Groupe Savencia ;
- Présentation du programme « Oxygen » ;
- Revue d'un échantillon des programmes solidaires soutenus par Savencia.

TABLE DE CORRESPONDANCE GRI - GRENELLE II - DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

GRI G4	GRENELLE II - Décret du 24/04/2012 Données disponibles sur savencia-fromagedairy.com		Déclaration de Performance Extra-Financière	Pages
I. INFORMATIONS SOCIALES				
I.A) EMPLOI				
G4-9	I.a) 1.1	Effectif total		
G4-10 LA1 LA12	I.a) 1.2	Répartition des salariés par sexe		
LA1 LA12	I.a) 1.3	Répartition des salariés par âge		
G4-10 LA1 LA12	I.a) 1.4	Répartition des salariés par zone géographique		
EC6 LA1*	I.a) 2.1	Embauches	Données Grenelle II disponibles sur savencia-fromagedairy.com	
LA1*	I.a) 2.2	Licenciements		
G4-51* G4-52* G4-53* G4-54* EC1 EC5	I.a) 3.1	Rémunérations		
G4-55*	I.a) 3.2	Évolution des rémunérations		
I.B) ORGANISATION DU TRAVAIL				
-	I.b) 1	Organisation du temps de travail		
G4-LA6	I.b) 2	Absentéisme		
I.C) RELATIONS SOCIALES				
LA4	I.c) 1	Organisation du dialogue social, procédures d'information, de négociation et de consultation du personnel	SOCIAL / Accords collectifs et actions diversité	24
-	I.c) 2	Bilan des accords collectifs		
I.D) SANTÉ ET SECURITÉ				
LA5	I.d) 1	Conditions de santé et de sécurité au travail		
LA8	I.d) 2	Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	SOCIAL / Accords collectifs et actions diversité	23-24
LA6 LA7	I.d) 3	Fréquence et gravité des accidents du travail		
LA6	I.d) 4	Maladies professionnelles		
I.E) FORMATION				
LA10 LA11	I.e) 1	Politiques mises en œuvre en matière de formation	SOCIAL	25
LA9 HR2	I.e) 2	Nombre total d'heures de formation		
I.F) ÉGALITÉ DE TRAITEMENT				
LA3 LA12 LA13	I.f) 1	Mesures prises en faveur de l'égalité femmes/hommes	SOCIAL / Accords collectifs et actions diversité / Handicap	26
LA 12 *	I.f) 2	Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées		
LA12 HR3	I.f) 3	Politique de lutte contre les discriminations		
I.G) PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)				
HR3 HR4 HR5 HR6	I.g) 1	Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	SOCIAL / Accords collectifs et actions diversité	24-28
	I.g) 2	À l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession		
	I.g) 3	À l'élimination du travail forcé ou obligatoire		
	I.g) 4	À l'abolition effective du travail des enfants		

* Indicateurs répondant partiellement à la thématique.

GRI G4	GRENELLE II - Décret du 24/04/2012 Données disponibles sur savencia-fromagedairy.com	Déclaration de Performance Extra-Financière	Pages
II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES			
II.A) POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE			
G4-1	II.a) 1.1	Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales	
G4-EN32	II.a) 1.2	Démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	
G4-43* G4-37 G4-51 G4-55	II.a) 2	Formation et information des salariés en matière de protection de l'environnement	ENVIRON- NEMENT 20
EN30 EN31	II.a) 3	Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	
EC2	II.a) 4	Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	
II.B) POLLUTION			
EN 10 EN20 EN21 EN 22 EN24 EN 26	II.b) 1	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant l'environnement	Données Grenelle II disponibles sur savencia-fromagedairy.com
EN24	II.b) 3	Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	
II.C) ÉCONOMIE CIRCULAIRE			
Prévention et gestion des déchets			
EN23 EN24 EN25 EN28	II.c) 1.1	Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	ENVIRON- NEMENT / Economie circulaire et gaspillage alimentaire
	II.c) 1.2	Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	22
Utilisation durable des ressources			
EN8 EN9	II.c) 2.1	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	
EN1 EN2	II.c) 2.2	Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	ENVIRON- NEMENT / Bien-être animal
EN3 EN4 EN6 EN7 *	II.c) 2.3	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	18-19- 20-22
EN11	II.c) 2.4	Utilisation des sols	
II.D) CHANGEMENT CLIMATIQUE			
EN15 EN16 EN17 EN18 EN19	II.d) 1	Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la Société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	ENVIRON- NEMENT / Conséquences sur le changement climatique
-	II.d) 2	Adaptation aux conséquences du changement climatique	20-21
II.E) PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ			
EN11 EN12 EN13 EN14 EN26	II.e) 1	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	

* Indicateurs répondant partiellement à la thématique.

GRI G4	GRENELLE II - Décret du 24/04/2012 Données disponibles sur savencia-fromagedairy.com		Déclaration de Performance Extra-Financière	Pages
III. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE				
III.A) IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ				
EC6 EC7 EC8 EC9 SO1	III.a) 1	En matière d'emploi et de développement régional	SOCIÉTAL	18-27
EC6 EC7 EC8 EC9 HR8 SO1 SO2	III.a) 2	Sur les populations riveraines ou locales		
III.B) RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PARTIES PRENANTES				
G4 26 G4-37	III.b) 1	Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	SOCIÉTAL	27
EC 7	III.b) 2	Actions de partenariat ou de mécénat		
III.C) SOUS TRAITANCE ET FOURNISSEURS				
LA14 LA15 EN33 HR5 HR9 HR11 HR6	III.c) 1	Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	SOCIÉTAL / Lutte contre la corruption	18-19
LA14 LA15 G4-12 EN32 EN33 HR5 HR6 HR9 HR10 HR11 SO9 SO10	III.c) 2	Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur Responsabilité Sociale et Environnementale		
III.D) LOYAUTÉ DES PRATIQUES				
G4-56 - G4-58 SO3 SO4 SO5	III.d) 1	Actions engagées pour prévenir la corruption	SOCIÉTAL / Lutte contre la corruption	28-29
EN27 PR1 PR2 PR3 PR4 PR6 PR7 PR8 PR9	III.d) 2	Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	SOCIÉTAL / Alimentation saine et durable / Gaspillage alimentaire	16-17
			SOCIÉTAL / Lutte contre l'évasion fiscale	29
HR1 HR2 HR7 HR8 HR9 HR10 HR11 HR 12	III.E)	AUTRES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME		28

* Indicateurs répondant partiellement à la thématique.